

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 7 juillet 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

2016 DJS 77 Subventions (34 500 euros) et conventions avec 3 associations sportives parisiennes.

M. Jean-François MARTINS, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 21 juin 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions annuelles de fonctionnement à trois associations parisiennes ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer les conventions ci-jointes prévoyant l'attribution des subventions visées aux articles 2 à 5 et les conditions de ce soutien.

Article 2 : Une subvention de 8 000 euros est attribuée à l'association Rollers et Coquillages (n°10505 / 2016_02174) – 37, boulevard Bourdon (4^e) pour soutien à l'activité et au développement de ses projets, au titre de l'exercice 2016.

Article 3 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Roller Squad Institut (n°16569 / 2016_01066) – 7, rue Jean Giono (13^e), pour soutien à l'activité et développement de ses projets, au titre de l'exercice 2016.

Article 4 : Une subvention de 16 500 euros est attribuée à l'association Paris Skate Culture-P.S.C. (n°904 (1000026745) / 2016_01053) – 29, rue au Maire (3^e) pour soutien à l'activité et au développement de ses projets, au titre de l'exercice 2016.

Article 5 : La dépense correspondante, d'un montant total de 34 500 euros sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 40, ligne VF 88001 (provision pour subventions de fonctionnement au titre du sport de proximité) du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO